

**FONDS D'AMORÇAGE "IKDAM I FCP"
ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008**

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier et en application des dispositions du code des organismes de placement, nous avons examiné les états financiers du fonds commun de placement fonds d'amorçage IKDAM I FCP" pour l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité du gestionnaire. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

2- Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admise en la matière. Il a comporté les contrôles, sondages et autres procédures de vérification que nous avons jugés nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligences normales.

Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers, un audit consiste également à apprécier les principes comptables appliqués et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.

Notre audit a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et d'obtenir, par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.

3- Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 décembre 2008 font apparaître un total du bilan de 976 468 dinars, un actif net de 916 573 dinars et une perte d'exploitation de 35 868 dinars.

Ces états financiers ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation des états financiers et de prise en compte, d'évaluation et de divulgation des opérations découlant des transactions du fonds, telle que énoncées par les normes comptables sectorielles régissant les OPCVM.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

4- A notre avis, les états financiers ci-joints et auxquels il est fait référence sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tous les aspects importants, de la situation financière et du patrimoine du "Fonds d'Amorçage IKDAM I FCP" ainsi que du résultat de ses opérations pour l'exercice clos au 31 décembre 2008 en conformité avec les principes comptables généralement admis.

VERIFICATIONS & INFORMATIONS SPECIFIQUES

5- Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures ayant une incidence sur les états financiers et sur notre opinion.

6- Conformément aux dispositions de l'article 20 du code des Organisme de Placement Collectif, nous avons examiné les informations données dans le rapport sur la gestion du fonds, mis à la disposition des porteurs de parts. Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

AUTRES INFORMATIONS

7- Structure de l'actif

Le fonds IKDAM I a été constitué en 2007, il est entré en activité au cours du premier semestre. L'article premier du décret n°2005-2603 stipule que les actifs du fonds d'amorçage doivent être constitués au mois de 50% de participation au capital d'entreprises innovantes telle que précisées par la loi n° 2005-58.

L'article 3 du même décret fixe un délai de quatre ans pour réaliser cette proportion de 50% des actifs.

En 2008 (deuxième année d'activité) ce seuil n'a pas encore été atteint.

8- Avertissements

- Le conseil du marché financier attire l'attention des souscripteurs sur les risques spécifiques qui s'attachent au fonds d'amorçage.

- Le conseil du marché financier attire l'attention des souscripteurs du fonds d'amorçage sur le fait que la valeur liquidative peut ne pas refléter dans un sens ou dans l'autre, le potentiel des actifs en porte feuille sur la durée de vie du fonds et ne pas tenir compte de l'évolution possible de leur valeur.

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
HAMMI Lotfi**

BILAN AU 31 DECEMBRE 2008

	NOTES	31/12/2008	31/12/2007
<u>ACTIF</u>			
<u>Portefeuille titres</u>	AC1	<u>369 560,000</u>	<u>250 600,000</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	AC1a	369 560,000	250 600,000
Obligations et valeurs assimilées		0,000	0,000
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>	AC2	<u>599 842,664</u>	<u>722 651,225</u>
Placements monétaires		0,000	0,000
Disponibilités	AC2b	599 842,664	722 651,225
Créances d'exploitation	AC3	<u>7 065,388</u>	<u>21 482,140</u>
Autres actifs		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>TOTAL ACTIF</u>		<u>976 468,052</u>	<u>994 733,365</u>
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	PA1	56 254,541	27 350,920
Autres créditeurs divers	PA2	3 640,600	6 344,700
<u>TOTAL PASSIF</u>		<u>59 895,141</u>	<u>33 695,620</u>
<u>ACTIF NET</u>			
<u>Capital</u>	CP1	916 572,911	961 037,745
Somme distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		0,000	0,000
Sommes distribuables de l'exercice		0,000	0,000
<u>ACTIF NET</u>		<u>916 572,911</u>	<u>961 037,745</u>
<u>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</u>		<u>976 468,052</u>	<u>994 733,365</u>

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2008

	31/12/2008	31/12/2007
Revenus d'un portefeuille titres	<u>1 000,000</u>	<u>1 750,000</u>
a- Dividendes	1 000,000	1 750,000
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	0,000	0,000
c- Revenus des autres valeurs	0,000	0,000
Revenus des placements monétaires	<u>19 024,767</u>	<u>21 482,141</u>
<u>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</u>	<u>20 024,767</u>	<u>23 232,141</u>
Charges de gestion des placements	(46 922,706)	(26 866,109)
<u>REVENU NET DES PLACEMENTS</u>	<u>-26 897,939</u>	<u>-3 633,968</u>
Autres produits	0,000	0,000
Autres charges	(8 969,561)	(7 328,287)
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	<u>-35 867,500</u>	<u>-10 962,255</u>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000
SOMME DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		
Régularisation du résultat d'exploitation (Annulation)	0,000	0,000
Variation plus au moins values potentielles/titres	-6 240,000	-28 000,000
Plus au moins values/cessions de titres	-1 117,650	0,000
Frais de négociation	-1 239,684	0,000
RESULTAT NET DE LA PERIODE	-44 464,834	-38 962,255

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
AU 31 DECEMBRE 2008**

VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	-44 464,834	-38 962,255
a- Résultat d'exploitation	-35 867,500	-10 962,255
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-6 240,000	-28 000,000
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-1 117,650	0,000
d- Frais de négociation	-1 239,684	0,000
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES TRANSACTION SUR LE CAPITAL	1 000 000,000	1 000 000,000
a- souscriptions		
Capital	1 000 000,000	1 000 000,000
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		
Droits d'entrée		
b- Rachats		
Capital		
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		
Droits d'entrée		
VARIATION DE L'ACTIF NET	-44 464,834	-38 962,255
Actif Net		
a- En début d'exercice	961 037,745	1 000 000,000
b- En fin d'exercice	916 572,911	961 037,745
Nombre d'actions (ou de parts)		
a- En début d'exercice	10 000,000	10 000,000
b- En fin d'exercice	10 000,000	10 000,000
VALEUR LIQUIDATIVE	91,657	96,104
TAUX DE RENDEMENT ANNUEL	-4,45%	-3,90%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Exercice clos le 31 Décembre 2008**

1- Présentation du fonds d'amorçage IKDAM 1

Le fonds d'amorçage IKDAM 1, régi par la loi n°2005-58 du 18 Juillet 2005, est constitué à l'initiative de la société IKDAM GESTION au mois d'Avril 2007, entre les quatre SICAR :

- la SODINO ;
- la SODIS ;
- la FRDCM ;
- la SIDCO.

Chacune de ces sociétés, détient 25% des parts d'une valeur nominale de 100 Dinars chacune.

Le montant total souscrit à la constitution s'élève à 1 000 000 Dinars. (Soit 10 000 parts X 100 DT)

Le gestionnaire du fonds est la société IKDAM GESTION. Le dépositaire du fonds est la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises.

IKDAM I a obtenu l'agrément du Conseil du marché financier en date du 31 Juillet 2006 Sous le n°31/2006.

2- Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31/12/2008 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment la NCT n°16 relative à la présentation des états financiers des OPCVM. Les états financiers de IKDAM I comprennent :

- le bilan ;
- l'état de résultat ;
- l'état de variation de l'actif net ;
- les notes aux états financiers.

3- Présentation du système comptable

La comptabilité de IKDAM I est tenue au moyen informatique permettant notamment la préparation des documents suivants :

- journaux des écritures comptables ;
- Grand-livre des comptes ;
- Balance générale ;
- Etats financiers.

4- Principes comptables appliqués

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

4-1 Exercice comptable

L'exercice comptable commence le 1^{er} Janvier et se termine le 31 Décembre.

4-2 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Cependant, ils apparaissent comme composante du résultat net de l'exercice sous la rubrique « Frais de négociation ».

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

4-3 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur boursière de fin d'exercice pour les titres admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente.

4-4 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché, soit le cours moyen pondéré à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les dividendes sont pris en compte dans le résultat à la date du détachement du coupon.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les intérêts sur les placements en obligation et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

4-5 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

5- Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat**AC1- PORTEFEUILLE - TITRES**

AC1a- *ACTIIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHEES* : 369 560,000DT

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2008	Moins value latente	% Actif net
Action, Valeurs assimilées et droits rattachés					
<i>Actions admises à la cote</i>					
TPR	5 000	30 250,000	23 250,000	-7 000,000	2,54%
Actions société TUNIS AIR	24 000	92 000,000	64 760,000	-27 240,000	7,07%
<i>Actions non admises à la cote</i>					
Actions société MICROPIXEL	11 760	117 600,000	117 600,000		12,83%
POWER MIND	4 700	47 000,000	47 000,000		5,13%
NTMIDIA SA	5 500	55 000,000	55 000,000		6,00%
MEZRI TERMO	6 195	61 950,000	61 950,000		6,76%
TOTAL	57 155	403 800,000	369 560,000	-34 240,000	40,32%

AC2- PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES : 599 842,664 DT

AC2b- *DISPONIBILITES* :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

En Dinars Tunisiens

	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION
B.F.P.M.E	4 045 ,338	1 480,201	2 565,137
COMPTE DE PLACEMENT (BIAT B5681605)	528 000,000	721 400,000	-193 400,000
COMPTE DE PLACEMENT N2 (BIAT B5681613)	68 000,000	0,000	68 000 ,000
FINACORP	-202,674	-	-202,674
	599 842,664	722 880 ,201	-123 037,537

AC3- CREANCES D'EXPLOITATION : 7 065,388DT

Le solde de cette rubrique représentant les intérêts à recevoir s'analyse comme suit:

Désignation	Montant principal	Taux	Nbres .jours	Montant d'intérêt à recevoir
Dépôts à terme BIAT B5681605	528 000,000	4,2%*0,8	133	6464,455
Dépôts à terme BIAT B5681605	68 000,000	4,2% *0,8	96	600,933
Total	596 000,000			7 065,388

PA1- OPERATEURS CREDITEURS : 56 254,541 DT

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

	31/12/2008	31/12/2007	En Dinars Tunisiens VARIATION
IKDAM GESTION	54 789,837	25 773,991	-25 773,991
DEPOSITAIRE (B.F.P.M.E)	1 445,258	1 092,603	352,655
CMF	19,446	484 ,811	-465,365
	-----	-----	-----
	56 254,541	27 350,920	-25 886,701
	=====	=====	=====

PA2- AUTRES CREDITEURS : 3 640,600 DT

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

	31/12/2008	31 /12/2007	En Dinars Tunisiens VARIATION
Autres créditeurs		1 864 ,700	52 925,137
Créditeurs factures non parvenus	3 640,600	4 480,000	-839,400
	-----	-----	-----
	3 640,600	6 344,700	52 085,737

CP1- CAPITAL: 916 572,911 DT

Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

	31 /12/2008	31 /12/2007	En Dinars Tunisiens VARIATION
Capital social	1 000 000,000	1 000 000,000	0,000
Résultats Reportés	-10 962,255	0,000	-10 962,255
Résultat d'exploitation	-35 867 ,500	-10 962,255	-24 905,245
Frais de Négociation	-1 239,684	0,000	-1 239,684
Moins Value de réévaluation sur actions cotées	-34 240,000	-28 000,000	-6 240,000
Moins Value réalisés sur actions cotées	-1 117,650	0,000	-1 117,650
	-----	-----	-----
	916 572,911	961 037 ,745	-44 464,834

Le capital souscrit, à la constitution, est composé de 10 000 parts de 100 Dinars chacune souscrites à égalité par les quatre sociétés : la SODINO ; la SODIS ; la FRDCM ; la SIDCO.

Aucun mouvement sur le capital n'est enregistré au cours de l'exercice.

PR1- REVENUS DU PORTEUILLE TITRES : 1 000,000 DT

Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

	31 /12/2008	31 /12/2007	En Dinars Tunisiens VARIATION
Dividendes actions TUNISAIR	1 000,000	1 750,000	-750,000
	-----	-----	-----
	1 000 ,000	1 750 ,000	-750 ,000

PR2- REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES : 19 024,767

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

En Dinars Tunisiens

	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION
Intérêts sur comptes des dépôts	19 024,767	21 482,141	-2 457 ,374
	-----	-----	-----
	19 024,767	21 482,141	-2 457,374
	=====	=====	=====

CH1- CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS : 46 922,767DT

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION
Rémunération du gestionnaire	45 477,448	25 773,991	19 703,457
Rémunération du dépositaire	1 445,258	1 092,118	353,140
	-----	-----	-----
	46 922 ,706	26 866,109	20 056,597
	=====	=====	=====

CH2- AUTRES CHARGES : 8 969,561DT

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

En Dinars Tunisiens

	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION
Services bancaires et assimilés	473,969	498,776	-24,807
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	3 601,600	4 480,000	878,400
Redevance du Conseil du Marché Financier	9,635	9,811	0,176
Autres services extérieurs liés à l'exploitation	0,000	475,000	475,000
Publicité, publications et relations publiques	4 884,357	1 864,700	3 019,657
	-----	-----	-----
	8 969,561	7 328,287	1 641,274
	=====	=====	=====